Séminaire SCoT : Élaborer un projet pour un territoire de qualité et attractif

Mardi 15 octobre 2024

COMPTE-RENDU TABLE 1
« Préserver les ressources naturelles »

RAPPORTEURS :

- Christine BAINIER – SCoT et Maire de Phaffans
- Simon BELLEC – ARS Nord Franche-Comté
- Claire HERZOG – Cheffe de cellule police de l'eau DDT 90

ANIMATEURS

- Romain MALAISÉ – Assistant d'études (AUTB)
- Emilie SOULARD – Assistante d'études (AUTB)

PERSONNES EGALEMENT PRESENTES A LA TABLE

- Annie BAULAY – Conseillère municipale de Belfort
- Marc BLONDE – Maire de Larivière
- Patrice GUIGON – Adjoint au maire de La Chapelle-sous-Chaux
- Hélène KUSNIR – Direction de l'urbanisme de la ville de Belfort et GBCA
- Jean-Bernard MARSOT – Conseiller municipal de Lepuix
- Ludovic PETERS – Chargé de mission planification Région BFC
- Fabienne UGOLIN – ARS

PREMIERE PARTIE

Dans un premier temps, un tour de table a été effectué afin que chacun puisse faire connaissance.

Mme Bainier (rapporteur SCoT) a brièvement introduit les objectifs de l'atelier et a résumé les contributions des collectivités présentées dans le livret de travail.

D'emblée, la question de la forêt a été abordée. En effet, le groupe s'est questionné sur ce qu'il « était possible de faire pour conserver une forêt belle, naturelle ainsi que ses ressources ». Le groupe indique que les espaces forestiers font face à un risque accru d'incendie (Cf. illustration de Météo France montré par Mr Bellec) et qu'il est maintenant nécessaire de diversifier ces espaces (ex : plantation des ilots d'avenir par l'ONF) et de favoriser leur résilience.

La séance s'est déroulée autour de quatre temps liés aux pistes de réflexion et constats.

1- Une ressource en eau pour l'instant « très présente » sur le territoire

« Comment percevez-vous la ressource en eau sur le Territoire de Belfort ? » : C'est ainsi que Mme Herzog a introduit cette thématique.

Il a été rappelé que le Territoire « prélevait plus que ce que le milieu donne » au niveau du sous-bassin de la Savoureuse et que les pluies automnales ne sont pas suffisantes à combler le déficit des années précédentes.
Le groupe s'inquiète des usages et de la répartition de la consommation en eau. Il est cependant précisé que la majorité de l'eau prélevée (80%) est utilisée pour les besoins en eau potable des habitants. L'agriculture est mentionnée et il est rappelé que sur le département, les cultures restent peu consommatrices de la ressource.
Le terme de « sécurisation » est évoqué, le groupe souhaitant que la ressource soit protégée tant en qualité et qu'en quantité. Une inquiétude plane quant à l'avenir de la ressource sur le territoire et sur l'approvisionnement (utilisation de la prise de Mathay déjà conséquente). Afin de préserver la ressource, le groupe considère qu'il est nécessaire de « définir des zones stratégiques » (ex : pas d'industrie à Sermamagny) et de définir « une stratégie de sécurisation ».

Le territoire possède une quantité considérable d'étangs et ces étendues humides posent question au groupe. En effet, ceux-ci sont sensibles et permettent un réchauffement rapide de l'eau. Ce phénomène est un risque pour la biodiversité mais aussi pour la santé publique : « développement des cyanobactéries » et « appauvrissement biologique ». Par ailleurs, les étangs sont sensibles au phénomène d'évaporation (15 000 à 20 000 m^3/j). Le groupe se demande quel avenir ont ces espaces : « un étang peut être nuisible mais ça dépend des usages et de la gestion ».

Le groupe confirme l'importance du sujet : « enjeu névralgique », « l'eau, c'est l'avenir », « l'objectif de qualité doit être un continuum », « importance d'agir sur la qualité des rivières ».
Il s'agit maintenant, au vu de l'état des ressources « d'adapter la consommation au temps (selon les saisons, étiage, etc.) et « d'arriver à un juste équilibre » entre les différents usages de la ressource.

2- Le territoire face au catastrophe naturelles et à l'augmentation des risques naturels

Les risques augmentant en raison de l'artificialisation des sols (inondations), le groupe se demande « comment aménager les espaces ? » face à ses risques et notamment comment favoriser la circulation de l'eau pour éviter les inondations.

Les documents d'urbanisme apparaissent comme des outils indispensables à une bonne gestion de ces questionnements mais à part traiter de la question de l'infiltration », ils ne contiennent pas à l'heure actuelle de règles prenant réellement en compte les risques, le verdissement, etc. Le groupe considère qu' « on n'a rien qui limite ». Il s'agit donc de prôner une meilleure prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme. Cependant, il est « compliqué d'imposer » des mesures restrictives que les citoyens pourraient considérer comme des atteintes à leurs droits. Le groupe insiste donc sur le fait de communiquer, d'intégrer les citoyens pour qu'ils puissent « s'emparer » des projets et documents.

Ressort également de la discussion, la nécessité de développer « un urbanisme favorable à l'environnement et à la santé ». Pour cela, la renaturation du territoire a été évoquée (ex : cours d'école) tout comme l'utilisation de matériaux moins polluants (enrobé filtrant par exemple). Seul bémol, le groupe considère que le prix de ce type de matériaux peut refroidir les porteurs de projets et est un vrai frein à la transition (« Trois à quatre fois le prix d'un enrobé normal »). Par ailleurs, certains habitants pourraient refuser les changements, « l'acceptation étant plus difficile dès que l'on est concerné directement », ex : « Pourquoi mon trottoir est en stabilisé alors que le voisin est enrobé ? Je paie aussi mes impôts ».

Autre idée : « réfléchir à la topographie » du territoire avant le lancement de travaux, bien intégrer les contraintes géographiques pouvant exposant les zones de projet à de plus gros risques.

3- Des ressources naturelles aux multiples propriétés et utilités mise à mal par le changement climatique et l'activité humaine

La discussion a tourné autour de l'agriculture et des terres agricoles. Le Territoire ne « possède pas d'agriculture spécialisée, c'est principalement de la polyculture/élevage » et certaines denrées alimentaires sont difficiles à trouver. Ainsi, dans l'idéal, il s'agit de « développer une production locale de légumes », développement compliqué en raison du manque de terres qui se prêtent à ce type d'agriculture (« toutes les bonnes terres pour le maraîchage sont occupées par des pavillons, la vallée de la Savoureuse notamment ») et du modèle économique agricole développé (pas de débouchés pour les jeunes souhaitant s'installer et des difficultés à l'installation/au maintien). Pour le groupe, « c'est impensable cette situation alors qu'il y a le lycée agricole de Valdoie ! ».

Le groupe souhaite donc le développement de « débouchés » et de « filières de qualité » s'inspirant de l'IGP comté (filière prospère dans le Haut-Doubs). Elles permettraient une diversification de la production actuelle et un fonctionnement plus sûr pour les agriculteurs affiliés.

4- Des changements de comportements à provoquer/inciter

Le groupe souligne les difficultés rencontrées pour la mise en place de solutions (économiques et politiques notamment). Bien que la révision du SCoT ne porte que sur le périmètre du Territoire de Belfort, certaines problématiques (comme un système de transport en commun performant avec PMA) mériteraient d'être traitées à l'échelle du pôle métropolitain.
Les membres du groupe se définissent d'ailleurs pour la plupart comme des « usagers » du pôle.

Est évoqué la nécessité de réfléchir à la requalification des équipements liés au sport de neige, indiquant la nécessité de « proposer d'autres services s'étendant sur les quatre saisons ». Le groupe cite notamment comme exemple « Métabief ».

La sensibilisation et l'éducation reviennent au cœur des discussions, le groupe considérant que l'on « a besoin de la nature » mais qu'on a « perdu le contact » avec celle-ci. Les ENAF sont à protéger, à faire connaître. Cette protection passe notamment par la prise en compte de

la santé des milieux et de la biodiversité visant à une meilleure santé humaine (concept de « une seule santé »).

Orientations (temps 1)

- **Sécuriser et préserver les ressources en eau tant que quantité qu'en qualité**
- **Agir en faveur d'un urbanisme tenant compte de l'environnement et de la santé**
- **Valoriser la qualité du terroir par des filières courtes, de qualité (ex : IGP) et résiliente**
- **Agir en faveur d'une santé globale : environnement, santé animale, santé humaine**

DEUXIEME PARTIE

Durant le second temps, la table 1 s'est mélangée à la table 6 « Valoriser les espaces ».

Les rapporteurs ont lu les orientations travaillées lors de la première partie chacun à leur tour. La table 6 a notamment travaillé sur la question des friches et l'on retrouve l'idée que « si l'on utilise plus de friches, cela devrait entraîner une diminution de la consommation des ENAF ». Il semble nécessaire pour le groupe « d'inverser le modèle des dernières décennies » et d'aller vers la sobriété foncière.

La question de la qualité semble importante pour les participants, notamment la qualité du cadre de vie, des milieux et des ressources. La qualité du terroir est mentionnée, vue comme un « vecteur de survie » et un moyen de ne pas « s'appauvrir ».

Le groupe 6 résume les idées mentionnées par « qualité, sobriété et proximité ». Il rappelle par ailleurs l'importance de conserver « les paysages du quotidien » et de travailler à toutes échelles territoriales pour une bonne préservation du paysage. Les deux groupes se rejoignent sur l'importance de ne pas non plus « sanctuariser » les espaces dans le but de sensibiliser les habitants, de développer leur attachement au territoire, à ses milieux, à ses ressources. Des gardes fous semblent cependant nécessaires afin de « ne pas faire n'importe quoi ».
Il ressort des échanges que « le SCoT est un tout », que « tout est lié ».

Orientations (temps 2)

- **Préserver toutes nos ressources et adapter le territoire face aux enjeux climatiques dans une finalité de résilience. « Qualité, sobriété, proximité ».**
- **Développer un cadre de vie (paysage urbain/péri-urbain, rural, paysage du quotidien) favorable à la santé et à l'environnement. « Adapter et être résilient ».**